

Définitions

Unité urbaine

La notion d'unité urbaine repose sur la continuité du bâti et le nombre d'habitants. On appelle unité urbaine une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu, c'est-à-dire qui ne comporte aucune coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions, et qui compte au moins 2 000 habitants. Ces seuils de 200 mètres pour la continuité du bâti et de 2 000 habitants pour la population des zones bâties résultent de recommandations adoptées au niveau international. Le zonage actuel date de 2010 et a été établi en référence à la population connue au recensement de la population de 2007 et sur la géographie du territoire au 1^{er} janvier 2010.

Revenu fiscal médian par unité de consommation

Le revenu fiscal médian est le revenu qui divise la population en deux parties : la moitié de la population a un revenu fiscal inférieur au revenu fiscal médian et la moitié un revenu supérieur. Pour comparer les revenus de ménages de taille ou de composition différentes, on utilise une mesure du revenu corrigé par unité de consommation (UC) à l'aide d'une échelle d'équivalence. L'échelle utilisée retient la pondération suivante : 1 UC pour le premier adulte du ménage, 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

Part des actifs occupés sans diplôme

Il s'agit de la part des actifs occupés qui ont déclaré ne posséder aucun diplôme lors du recensement de la population parmi l'ensemble des actifs en emploi.

Taux de chômage (au sens du recensement)

Le taux de chômage est le rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre d'actifs (actifs ayant un emploi et chômeurs). La définition du chômage au sens du recensement diffère de celles du Bureau international du travail (BIT) et du Pôle emploi. Le chômage au recensement est plus élevé que le chômage au sens du BIT car les personnes inactives ont parfois tendance à se déclarer au chômage alors qu'elles ne répondent pas à tous les critères du BIT.

Part des chômeurs de longue durée (au sens du recensement)

Il s'agit de la part des chômeurs de longue durée parmi l'ensemble des chômeurs. Un chômeur de longue durée est une personne qui se déclare lors du recensement au chômage depuis plus d'un an.

Part des catégories socioprofessionnelles défavorisées

La population active occupée a été décomposée en trois groupes de catégories socioprofessionnelles (CS) distincts : les CS favorisées, composées des cadres et professions intellectuelles supérieures ; les CS intermédiaires, intégrant les professions intermédiaires et les employés de la fonction publique ; les CS défavorisées, qui comprennent les ouvriers, les employés des services à la personne et les autres employés. Cette classification ne prend pas en compte les agriculteurs exploitants, artisans, commerçants et chefs d'entreprises qui sont exclus de l'analyse en raison de l'hétérogénéité de leurs situations du point de vue de la vulnérabilité sociale.

Part des actifs à temps partiel

Il s'agit de la part des actifs occupés qui déclarent au recensement de la population travailler à temps partiel parmi l'ensemble des actifs en emploi.

Familles monoparentales

Une famille monoparentale comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires (n'ayant pas d'enfant). Les données exprimées décomptent le nombre d'habitants vivant dans une famille monoparentale (donc les adultes et leurs enfants). Cette répartition ne prend pas en compte les modes de cohabitation « hors famille dans un ménage de plusieurs personnes » et « personnes vivant hors ménage » en raison de leur caractère spécifique.

Part des locataires en logement social parmi les locataires

Il s'agit de la part des locataires déclarant vivre dans un logement du parc social parmi l'ensemble des locataires.